

 *Your complimentary use period has ended. Thank you for using PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)



S.I.R.D.
135, rue de l'industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **26-11**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 6 juillet 2011**

Le six juillet deux mille onze, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 2011

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 12 Votants : 14

Présents : M.BAFFERT(2), V.BELLE, F.BOMBINO (suppléante de Marcel REPELLIN), A.CARBONARI, J.CARRIER, C.DIDIER, G.FIER, F.GILABERT, M.MASTROMAURO, P.MOLINARO (2) , D.ROUX, J. TESSAIRE,

Absents excusés : Y.BOULARD M.BROUZET, J.GAUTHIER V.GONNET, G.JULLIEN, C.COIGN

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : F. BOMBINO

Rappel du quorum : 10

OBJET : Programmation financière 2011 au titre de la politique de la ville- Thématique : Prévention-Sécurité publique-Demande de subventions

Rapporteur : Michel BAFFERT

Le Vice-président expose

Le contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009 (CUCS) constitue le cadre contractuel d'intervention des politiques publiques en direction des quartiers prioritaires. Son échéance a été reportée au 31 décembre 2010 par avenant.

Par une circulaire du 8 novembre 2010, l'État a prolongé la validité des CUCS jusqu'en 2014. (Avenant 2011-2014).

Le CUCS est un dispositif multi-partenarial permettant le financement d'actions spécifiques réservées aux territoires de la géographie prioritaire, de manière à :

- réduire les écarts à la moyenne qui caractérisent ces quartiers par rapport au reste de l'agglomération dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la santé, de l'accès aux droits ; mais pour ce qui nous concerne **de la Prévention et de la sécurité publique**

- revaloriser les quartiers prioritaires par des interventions aussi bien sur le plan urbain que social pour contribuer à leur ouverture, à leur revalorisation et à leur intégration dans la ville grâce à des opérations de renouvellement urbain, de diversification des fonctions urbaines, d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement social et culturel, de sécurité et de prévention de la délinquance.

Sur l'agglomération grenobloise, les partenaires institutionnels du CUCS (État, CGI, METRO, RRA, CAF) valident annuellement le programme CUCS de l'année N sur la base des actions mises en œuvre par les porteurs de projets dans le cadre des axes prioritaires définis par la lettre de cadrage du CUCS.

Le SIRD se fixe des objectifs opérationnels qui se déclinent en plans d'actions, chaque action mobilise à la fois des moyens de droit commun et des crédits spécifiques politiques de la ville.

PROGRAMMATION ET FINANCEMENT DES ACTIONS DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE (C.U.C.S.) 2011

Cette année sera plus contraignante puisque l'État réduit sa participation de plus de 15 000 ". Le SIRD a donc dû réduire certaines opérations en maintenant celles qui semblent prioritaires au regard des besoins des habitants.

2 THEMATIQUES inscrite dans le CUCS pour le SIRD :

- PREVENTION COLLECTIVE et SECURITE PUBLIQUE
- MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE ET SOCIALE (MOUS)

LES OPERATIONS DU CUCS

PREVENTION COLLECTIVE et SECURITE PUBLIQUE

Il s'agit de 2 actions qui favorisent le rétablissement du sentiment de tranquillité publique et le développement de la citoyenneté :

- Évaluation de la qualité sociale de la médiation de nuit :
- Développement de la médiation scolaire dans les collèges

MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE & SOCIALE (M.O.U.S.)

ACTIONS	COÛT 2011 de ACTION	PART SIRD	ETAT	Conseil Général de Isère	Communauté d'agglomération « Grenoble Alpes Métropole »
Évaluation de l'utilité sociale de la médiation de nuit :	7000	3000		2000	2000
Développement de la médiation scolaire dans les collèges	12800	12800			
Coordination du CISPD Rive gauche du Drac	50150	48900	2250		
TOTAL	69 950	64700	2250	2000	2000

Le coût des opérations 2011 s'élève à 69950 " dont :

SIRD : 64700 "

Et sont sollicités

_ L'État à hauteur de : 2250 "

_ Le Conseil Général de Isère à hauteur de : 2000 "

_ La METRO (Grenoble Alpes Métropole) à hauteur de : 2 000 "

Le Conseil syndical après débat

↪ **VALIDE la programmation 2011 du contrat urbain de cohésion sociale**

↪ **VALIDE le budget prévisionnel 2011 des opérations et la participation du SIRD.**

↪ **VALIDE la demande de subvention dans le cadre des CUCS 2011 auprès de L'État, du Conseil général de Isère et de la METRO, chacun pour leur part respective définie dans le tableau ci-dessus**

↪ **AUTORISE le Président à signer tout document afférent à la présente demande de subvention**

↪ DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2011 du SIRD

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 11 juillet 2011

Le Président

Michel BAFFERT